

LE CONSTITUTIONNEL

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

BRUNO DUVAL, Editeur-Proprietaire

ANNONCES

Par ligne Edition Semi-Quotidienne, premiere insertion, 50 cts. De 2e a 10e insertion, 40 cts. Une colonne pour 12 mois, 60.00 Do do 6 mois, 35.00 Do do 3 mois, 20.00

PREMIER ABONNEMENT INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE. Edition Semi-Quotidienne, 12 mois, \$3.00 Edition Hebdomadaire, 12 mois, 1.00

Feuilleton du "Constitutionnel"

L'ABBÉ CONSTANTIN.

DEUXIEME PARTIE

IX

—Si vous n'aimez, moi aussi je vous aime... et vous le savez bien... —Qui je le sais.

sur le seuil de la porte : " Nous ne serons que cinq, n'est-ce dit, vous et M. Jean, ma sœur, mon beau-frère et moi." Et elle ajouta, en riant : " Un vrai dîner de famille."

NOUVEL ETABLISSEMENT DION & LORD MARCHANDS-TAILLEURS No. 49 RUE DU PLATON (Ancien poste de la Singer Manufacturing Co.) TROIS-RIVIERES.

Les sous-ségués ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin et que leur assortiment est maintenant au complet.

DION & LORD, Marchands-Tailleurs, Trois-Rivières, 12 mai 1882.

CHEMIN DE FER DU NORD.

A PARTIR DE JEUDI, 1er JUIN, 1882

Table with 4 columns: Mixte, Mallo, Exp's, Eclair. Rows include Départ d'Hocheleg, Arrivée à Québec, Départ de Québec, Arrivée à Hocheleg.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Bureau Général, 13 Places d'Armes, BUREAU DES BILLETS: 13 Places d'Armes, MONTREAL.

AUX PETITS CAPITALISTES

POSSÉSSEURS D'ÉPARGNES. PLACEMENT EXCEPTIONNEL.

Dans un affaire essentiellement Française mais ayant son siège et son exploitation dans la ville de New-York.

COMMERCE

Marché de Trois-Rivières.

Trois-Rivières, 11 Septembre 1882

Table with 3 columns: Farine de Blé, de la campagne, \$ c \$; Farine l'avoine; Farine de Blé d'Inde; Sarrasin.

Table with 3 columns: Viandes: Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Veau à la livre, etc.

Table with 3 columns: GRAINS: Blé par minot, Pois vert au boisseau, Orge, Avoine, etc.

Table with 3 columns: VOLAILLES: Dindes au couple, Oies au couple, Canards au couple, etc.

Table with 3 columns: LÉGUMES: Pommes au quart, Fèves par minot, Oignons par minot, etc.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTREAL.

Montréal, 11 Septembre 1882.

Table with 3 columns: LAITIÈRE: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre, etc.

Table with 3 columns: LÉGUMES: Pommes au Baril, Pommes farnées, Patates au sac, etc.

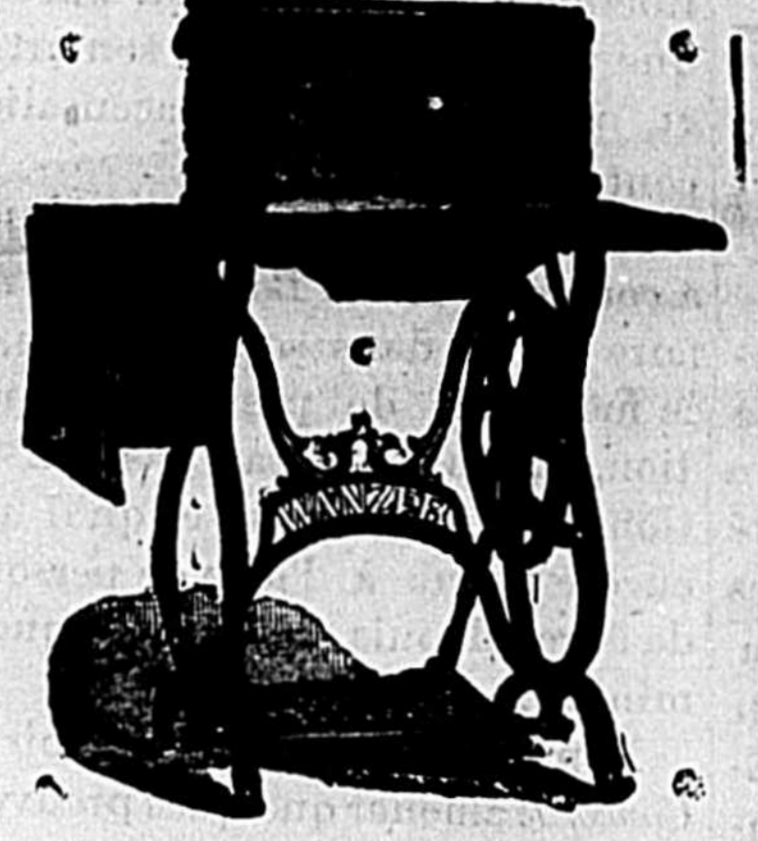
Table with 3 columns: VIANDES: Bœuf à la livre (steak), Do à soupe, Bœuf salé, etc.

Table with 3 columns: VOLAILLES: Dindes à la livre, Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, etc.

Table with 3 columns: FARINE: Farine de blé, campagne par 100 lbs., Farine d'avoine, etc.

Table with 3 columns: DIVERS: Sucre d'étable à la livre, Sirop d'érable au gallon, etc.

Grande Victoire



No. 194 Rue Notre Dame TROIS-RIVIERES.

R. M. WANZER & CO. Ont découvert la manière de faire fonctionner leur

Machine à Coudre

Sans qu'elle ne produise aucun bruit. Plus de 50 mille de ces machines sont en usage en Canada.

U. P. BUREAU & CIE, AGENTS

COUVENT DE VILLA MARIA, 10 Juin 1880

Messieurs.—Nous avons reçu votre lettre ce matin, et nous sommes heureux d'y répondre sans délai.

SEUR SAINTE-LEOCAIE, Congrégation de Notre-Dame.

M. U. P. Bureau & Cie auront constamment en main, Huile aiguilles, Huile navette pour tous les différentes sortes de machines.

Référence de St. Maurice.—Oscar Du bois, cordonnier.

Références de St. Grégoire.—Denis Béliveau, Isidore Bergeron, Gédéon Bergeron, etc.

Référence de St. Etienne des Grés.—Félix St. Onge.

Référence de St. Césaire.—Dionis Béliveau.

U. P. BUREAU & CIE, Agents L. N. DUROCHE, Agent Voyageur 27 juin, 1881.

ANNONCES

EPICERIES

SPLENDIDE MAGASIN

JAMES SHORTIS & CIE.

(Ancien poste de A. S. Hart Ecrl.) NO. 32 RUE DU PLATON

M. James Shortis, si avant et usémen connu de tout le public de Trois-Rivière vient d'ouvrir ce magnifique poste de commerce le plus beau à Trois-Rivières.

Melasse, Fromages, Bière, Tabac, Grains, Fleur, Poisson, Fruits, Lard, etc., etc.

A des prix très-modérés.

JAMES SHORTIS & CIE. Epiciers

Trois-Rivières, 23 Nov. 1881.—1 a

DENTISTE

Le Dr. LABONTE, chirurgien dentiste, à l'honneur d'informer ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il continue toujours à pratiquer la chirurgie dentaire au

No. 175, Rue NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES.

Ancienne place du Dr. Locat, au-dessus de la Banque Hocheleg, M. Labonté s'occupe d'une manière toute spéciale de la prothèse dentaire, tel que l'extraction des dents (sans douleur) aussi plombage des dents, en or, argent, amalgam, ciment, etc.

SIROP DES ENFANTS

PRÉPARÉ PAR LE Dr. CODERRE, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"LE SIROP DES ENFANTS" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université de Collège Victoria.

HE. TRUDEL, M. D., Professeur d'Accouchements et des Maladies des Femmes et des Enfants.

J. G. RIBAUD, M. D., Professeur d'Anatomie.

P. BEAUBIEN, M. D., Professeur de Pathologie interne et de Médecine légale.

THOS. E. D'ODET D'ORNONNE, M. I. Professeur de Chimie et de Pharmacie.

HECTOR PELTIER, M. D., Professeur d'Anatomie.

A. T. BROUSSEAU, M. D., Professeur de Anatomie.

G. O. BEAUDEY, M. D., Démonstrateur d'Anatomie.

avril 1882.—12.

LE CONSTITUTIONNEL



TROIS-RIVIERES 11 Septembre 1882

Les rancunes de M. Turcotte.

Evidemment M. Turcotte (le père de *La Concorde*) a encore sur le cœur la part que M. Malhiot a prise dans la défaite qui lui a été infligée aux élections générales de l'automne dernier. Il n'a pas oublié non plus l'ovation qui lui a été faite à la porte de l'Église de Ste-Anne de la Pérade, pendant la glorieuse lutte qu'il a soutenue en juin dernier dans le comté de Champlain, quand, lui et ses partisans, ont voulu empêcher M. Malhiot de parler. A propos d'un débat où l'écrivain de *La Concorde* n'a rien à voir, il lui lance près de deux colonnes d'injures.

Nous comprenons la rage de M. Turcotte, car l'épisode de Ste-Anne, surtout, est difficile à oublier. Dans cette circonstance, après avoir péroré pendant une heure, il voulut empêcher son adversaire de lui répliquer. Quelques libéraux envahirent même le husting. Mais les électeurs impatientés, balayèrent M. Turcotte et ses partisans du husting, et ce dernier n'échappa à l'indignation des citoyens qu'après une fuite des plus accélérées, dans laquelle il déploya en présence, au milieu des rires et des huées d'une nombreuse assemblée, ses aptitudes pour la course, laissant sur le champ de bataille, comme dépouilles oïmes, son chapeau, son parapluie et ses foudres, sous la forme d'une requête enrubanée de rouge, qu'il citait avant à tout propos aux électeurs pour prouver la considération dont il était environné à Trois-Rivières. Jamais on n'avait vu homme plus agile, pas un lièvre n'aurait pu les égaler.

M. Turcotte n'ayant aucun reproche fondé à faire à son antagoniste, lui dit des injures.

La Concorde formule ainsi son principal grief contre M. Malhiot : "Aux élections fédérales de 1878, il se présenta en opposition à M. McDougall, le candidat du parti conservateur. Pourquoi? Était-il plus conservateur que M. McDougall? Pas du tout. Les intérêts du parti conservateur exigeaient-ils que M. Malhiot posât sa candidature? Encore bien moins puisqu'en se présentant comme conservateur, en opposition à M. McDougall, il risquait de diviser son parti et de faire élire un libéral."

Était-ce donc un si grand crime que de faire de l'opposition à M. McDougall en 1878? N'est-il pas reconnu qu'au commencement de la lutte, les principales influences du parti conservateur aux Trois-Rivières lui étaient opposées, et qu'on n'a réussi à opérer un changement dans l'opinion qu'à force d'intrigues et de cabale, et grâce à la pression venue du dehors? S'il était si mal à M. Malhiot de s'opposer à M. McDougall en 1878, que devons-nous penser de la conduite de ce dernier, qui remua ciel et terre en 1875, pour amener la défaite du gouvernement de M. de Boucherville dans la personne de M. Malhiot, un de ses membres. M. Turcotte lui-même qui, à cette époque, n'avait pas encore ouvertement trahi ses électeurs, et son parti, pérorait aux côtés de M. McDougall.

"Mais, dit *la Concorde*, en se présentant contre M. McDougall, M. Malhiot courait risque de faire entrer un libéral."

Tout le monde sait que ceci est contraire aux faits. Il n'y avait pas de candidature libérale possible en 1878. La trahison de M. Turcotte était encore trop récente et avait excité à un trop haut degré l'indignation des électeurs. D'ailleurs à venir jusqu'à l'année dernière, il ne s'était jamais produit, depuis vingt ans, de candidatures libérales aux Trois-Rivières, à l'exception d'un semblant de candidature de la part de M. Napoléon Bureau en 1872, et la supposition d'une candidature libérale n'est faite par M. Turcotte que pour les besoins de son article et pour appuyer ses accusations contre M. Malhiot.

La Concorde dit que M. Malhiot a contraint M. de Boucherville à le faire entrer dans son ministère, en le menaçant de passer à l'opposition, s'il ne le faisait pas. Assertion fautive, s'il en fut et qu'il n'est encore venue à l'idée de personne de faire depuis 1874, date que ce ministère a été formé.

Nous serions curieux de voir *La Concorde* amener quelques preuves à l'appui de son assertion, car après tout, ce que dit ce journal, n'est que l'assertion de M. Turcotte et tout le monde sait ce que cela vaut. Il fera difficilement croire que l'on pourrait se faire admettre par M. de Boucherville dans son cabinet, en employant soit les prières, soit les menaces.

Quant à cette accusation de cabale pour empêcher M. Gérin d'être nommé Conseiller Législatif, l'on sait que cette finesse cousue de fil blanc n'arrive ici que pour tâcher de créer des divisions dans le parti. Il aurait été plus concluant de la part de *La Concorde* de démontrer la vérité de son assertion; car affirmer n'est pas prouver, et certes quand il s'agit d'une accusation portée par le confrère—étant donné son degré de crédibilité—le public a droit d'attendre—ce qui n'arrive jamais—chez lui des preuves surabondantes.

Dans tous les cas, il est évident, et nous sommes ici l'écho du public, que si M. Malhiot eût été nommé au lieu et place de M. Gérin—nous ignorons si M. Malhiot eût même accepté—ce choix n'aurait été que la reconnaissance de nombreux services rendus à la cause.

UN CONVERTI.

Nous sommes heureux de constater que la position que nous avons prise dès le début à l'égard du gouvernement Mousseau a rencontré, sinon l'approbation générale, du moins l'appui de la masse du parti conservateur.

Les quelques voix discordantes qu'il y avait dans le district—nous signalerons le *Messageur de Nicolet*—s'aperçoivent enfin qu'elles ont fait fausse route et qu'elles doivent compter avec le sentiment public.

L'on s'aperçoit enfin que notre district a été sacrifié et qu'il est inutile d'attendre justice. Même le *Messageur*, qui avait une confiance robuste dans la bonne foi de M. Mousseau, si l'on en juge par son dernier article, semble complètement désillusionné. Nous espérons être pour quelque chose dans la conversion à de meilleures idées du *Messageur de Nicolet* et nous avons raison de croire qu'il ne restera pas en si bon chemin.

Quoiqu'il en soit, nous endossons pleinement ce qu'il dit dans les lignes suivantes que nous extrayons de son dernier numéro :

Au risque d'ennuyer le lecteur, nous allons revenir à la charge sur les changements ministériels et la position que nous entendons tenir vis-à-vis le cabinet Mousseau. Il est bon que la presse trifluvienne, tout en restant dans de justes bornes, fasse connaître qu'elle n'approuve pas ce qui vient d'être fait à Québec. Avec de l'union et de l'entente les journaux qui ont pour mission principale de refléter l'opinion publique, dans notre dis-

trict, finiront par obtenir ce qui nous est dû.

Le *Courrier de Maskinongé* et le *Messageur* ont blâmé ces changements ministériels, mais sans trop brusquer. Aujourd'hui, le temps passe, les événements se précipitent et rien n'indique, cependant, une nouvelle mise en scène à l'horizon. Nous le regrettons, et pour notre district, et pour l'hon. M. Mousseau personnellement. Il y a déjà plusieurs semaines que le chef du cabinet doit s'apercevoir que l'entrée de M. Starnes ne satisfait pas les conservateurs; qu'un contraire c'est une mauvaise nomination qui n'augure rien de bon pour les véritables conservateurs. S'il y avait un péril en la demeure et qu'il eût fallu, de toute nécessité accepter un chef libéral dans la barque ministérielle (ce que nous n'admettons pas) le choix de M. Mercier eût été plus judicieux et moins impopulaire. Au moins M. Mercier est un homme d'un talent incontestable et dont l'entrée pouvait donner un certain prestige au cabinet Mousseau, tandis que M. Starnes n'est pas une figure en vue et qu'il n'a pas un passé politique sans tache assurément.

Nous avons d'abord pensé que la nomination de M. Starnes était un ballon d'essai lancé pour sonder l'opinion publique dans le cas où il aurait fallu former un cabinet de coalition. D'après ce que tous les journaux conservateurs ont publié, depuis quelques semaines, M. Mousseau doit savoir que notre parti ne veut pas d'un gouvernement de coalition. Le peuple, quoiqu'on en pense et dise, en certains quartiers, juge toujours des choses sagement et sûrement. Il a voulu un régime exclusivement conservateur; il ne doit pas, conséquemment, aimer que les chefs de son choix, fassent alliance avec ceux qu'il a régnés dans l'ombre d'une façon aussi péremptoire. Il a mille fois raison et son verdict doit être respecté.

Après s'être ouvertement prononcé contre la coalition, le *Messageur* termine par les remarques suivantes :

"Le district de Trois-Rivières n'a pas obtenu la part légitime qu'il était en droit d'avoir dans les conseils de la nation. Conservateur sincère, nous aimons à agir prudemment et à ne pas nous plaindre en termes trop amers. Cependant il est bon que l'on sache que la patience a une fin. D'ailleurs nous savons de la source la plus autorisée que M. Mousseau a manifesté le désir d'avoir M. Ross dans son ministère. Il a même fait des avances, pour le moins compromettantes, à ce sujet. Nous voulons bien admettre que, sous l'impression du moment, il n'a pu faire mieux qu'il n'a fait. Aujourd'hui, tout se dessine et c'est le temps où jamais d'agir et de rendre justice à qui justice est due.

Simple combattant dans la grande armée conservatrice, nous sommes cependant fier de proclamer à nos chefs qu'ils doivent se faire un scrupule vigoureux de rendre justice à tous, aux humbles comme aux forts. Un parti se soutient par l'union et le respect de ses membres les uns pour les autres. Quand un chef malhonnête un soldat et ne sait pas s'en faire estimer, ce dernier perd confiance et ne peut se dévouer avec autant de désintéressement. Aujourd'hui, ce sont les conservateurs qui ont lutté, ce sont eux qui doivent être récompensés des récentes luites. Vouloir accorder des palmes aux soldats ennemis serait une politique qui produirait des effets désastreux, si elle devait se continuer indéfiniment."

Comme on peut en juger par ce qui précède, nous ne sommes pas loin d'être complètement d'accord avec le confrère. Dieu veuille que cet accord subsiste longtemps pour le plus grand bien du district.

Lettre de Venise.

Nous avons l'insigne plaisir de servir aujourd'hui à nos lecteurs quelques extraits d'une lettre de notre ami, M. J. B. L. Hould, qui voyage de ce temps-ci en Europe, en compagnie de M. R. S. Cooke. La lettre que nous recevons porte le timbre de Venise, la ville reine de l'Adriatique, et est datée du 17 août.

L'homme propose et Dieu dispose, dit notre ami. Nous sommes à Venise en route pour Rome, et cependant après avoir greloté presque tout le long du voyage, et sur l'Océan, et sur les montagnes de la Suisse, nous avons rôti à Milan et la chaleur étouffante de l'Italie nous chasse en France pour prendre un autre itinéraire.

Mon compagnon de voyage, qui a été malade sur l'Océan et sur la Méditerranée, est encore convalescent; quant à moi, je me porte comme le Pont Neuf.

Le sud de l'Italie est malsain à cette saison de l'année, c'est pourquoi, à l'instar de presque tous les touristes, nous désertons, Cooke et moi, pour prendre le chemin de Paris d'où nous partirons pour Rome vers le 10 septembre.

Si on m'écrivit, mes lettres me trouveront à Paris à "l'Hôtel du Louvre," à Rome, "Hôtel de la Minerve."

Les nouvelles les plus étranges nous arrivent du pays; ainsi, j'ai lu dans le *Times*, de Londres, que la princesse Louise était menacée du poignard des féniens, que Charpleau avait déserté Québec pour Ottawa, remplacé par Mousseau. Je me suis permis de déclarer à un des rédacteurs du *Times* que je croyais ces nouvelles inexactes. Il m'a assuré que le correspondant du journal était de Québec et qu'il n'avait jamais eu à se plaindre de la véridicité de ce correspondant.

Nous voyageons un peu à la vapeur, mais cependant nous avons raison d'être fiers de tout ce que nous avons vu. Parti de Québec, nous sommes passés en Irlande, de là en Angleterre et en Écosse. Nous avons ensuite traversé la Manche pour visiter la plus grande partie de la France, de la Belgique et de l'Allemagne; nous nous sommes arrêtés spécialement à Bruxelles, Anvers, Aix-la-Chapelle, Strasbourg, Cologne et Mayence.

La Suisse n'a pas été négligée non plus par nous, ni son mont St. Gothard que nous avons traversé dans le tunnel; j'ai fait l'ascension du mont Rigi et du Jura, pour passer ensuite à Bâle, Berne, Chant-de-fonds, Neufchâtel et Lucerne.

J'ai été douloureusement frappé de voir l'indifférentisme religieux qui règne à peu près partout aux endroits que nous avons visités, et de trouver des provinces, naguère françaises, complètement germanisées. Dans des villes comme Cologne, Mayence, Aix-la-Chapelle, voire même Strasbourg, on y comprend à peine le français.

Les monuments français ne sont pas mêmes respectés, et c'est ainsi qu'à Aix-la-Chapelle, je n'ai pu trouver qu'un soupçon du tombeau de Charlemagne.

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, de la fête des Orangistes que j'ai vu choyer en Irlande et en Écosse; la fête des Italiens à laquelle j'ai assisté le 15 août à Venise, a laissé chez moi un meilleur souvenir.

Nous avons d'abord entendu la Grande Messe, le matin, célébrée par le cardinal dans la magnifique cathédrale de Milan, et le soir nous étions à Venise pour jouir du grand concert du Lido.

Imaginez-vous des centaines de gondoliers en pantalons blancs et vareuses de même couleur, gondoliers illuminés à giorno avec des lanternes chinoises, chanteuses et musiciens de talent; supposez que ces gondoliers sont conduites par 24 rameurs, les fenêtres pavoisées de drapeaux et de la foule, et vous aurez une faible idée du spectacle enchanteur qu'il m'a été donné de contempler. Cela seul paie un voyage en Europe.

J'oubliais de vous dire que j'ai visité les champs de bataille de Waterloo, Lotano, Solferino et Arcole. Pas de monuments qui marquent les victoires homériques du premier empire. On m'a montré sur le Rhin l'endroit où Napoléon Ier a traversé sur un pont de bateau, et celui où Blücher, à la tête des Prussiens, l'a traversé à l'eau pour se rendre à Waterloo.

Partout sur son passage, dans les endroits que j'ai visités, on rencontre des ruines d'antiques fortresses, vieux châteaux complètement abandonnés ou transformés en hôtelleries, comme celui que j'habite, par exemple, à mon passage à Venise.

Si jamais vous vous payez le luxe d'un voyage en Europe, je vous recommande de vous rendre sur le mont Rigi pour admirer un lever ou un coucher du soleil, et le sommet des Alpes couvert de neige et de glace en plein mois d'août.

J'abrège cette lettre écrite à la course et au fil de la plume. Si vous trouvez matière à vous en servir pour le journal, je vous donne carte blanche, avec l'espoir que ces quelques notes pourront intéresser, sinon tout le public, au moins tous mes amis de Trois-Rivières.

Je serai de retour au pays vers la mi-octobre.

Tout à vous,
J. B. L. HOULD.

PROGRES.

Le Courrier de Montréal nous arrive considérablement agrandi et c'est maintenant un journal du matin. Ce progrès fait certes honneur à l'esprit d'entreprise et au talent d'administration de M. Duvernay, son propriétaire.

Rédigé en bon français, aux allures indépendantes sans pédanterie, ce journal, encore jeune d'années, est cependant vieux dans nos rangs, grâce à sa rédaction soignée, à sa manière de combattre et à l'intérêt que le lecteur y trouve.

Nous félicitons cordialement le confrère, qui a su prendre ainsi le premier rang parmi les journaux français de la province.

ACTUALITES.

C'est par erreur que nous avons annoncé la semaine dernière que M. C. J. L. Lafrance, trésorier de la ville de Québec, allait être nommé auditeur-général de la province; il paraît au contraire que ce poste a été offert à M. Gaspard Drolet, du département du trésor, que ses capacités et ses services recommandaient à un tel emploi.

M. Roustan, Ambassadeur de France à Washington, est actuellement à Québec, l'hôte de M. le comte de Sesmaisons.

Le capitaine D. Chopin, le célèbre inventeur de mines, du New-Jersey, a découvert, avec l'aide d'un appareil magnétique l'endroit où la goélette *Vermillon*, avait coulé il y a cinquante ans avec un chargement de 350 tonnes de cuivre, dans le Port Erié. Le trésor se trouve seulement à une profondeur de 50 pieds d'eau et est évalué \$150,000.

—La contestation de l'élection de M. Catadai, député de Napierville, a été renvoyée avec dépens.

—Sir Wm Ritchie, juge-en-chef de la Cour Suprême du Canada, a été assermenté comme député-gouverneur, durant l'absence du gouverneur-général dans la Colombie.

—Il est rumeur d'un arrangement à l'amiable entre les parties contestantes dans la contestation de l'élection du comté de Joliette, maintenant pendante devant les tribunaux.

Au cours d'un article sur le commerce canadien, le *Moniteur* s'exprime ainsi :

Dans les affaires, quatre branches de commerce concourent à la satisfaction des besoins généraux de la consommation : Le commerce des fers, celui des épiceries, celui des chaussures et enfin le plus important pour son chiffre de transactions, celui des marchandises sèches.

On dit que, par suite de l'erreur d'un notaire, qui a écrit en crayon une disposition testamentaire, l'Hôpital Général de Montréal se trouve privé d'un legs de \$10,000.

—Une dépêche du contre-amiral Balch, commandant les forces navales des Etats-Unis sur la côte occidentale de l'Amérique du Sud, annonce que les autorités chiliennes ont arrêté, sans donner d'explication, les soldats qui formaient l'escorte du commissaire Trescott pendant son voyage au Pérou.

On télégraphie de Washington que ce fait sera peut-être considéré comme une insulte aux Etats-Unis.

Il paraît que tout n'est pas rose pour les personnes qui voyagent sur le chemin du Saguenay. Lundi, le 4 du courant, M. C. N. Robitaille, commis-voyageur de la maison Garneau & frère de Québec, s'est vu attaqué par deux ours sur ce chemin et n'a dû son salut qu'à l'agilité de ses jambes.

Il a été mis en quarantaine, à Lévis depuis l'ouverture de la naviga-

tion, 725 bêtes à cornes importées, et on pense que jusqu'à la fermeture de la navigation, ce chiffre s'éleva à 1000. L'an dernier, pendant toute la saison le nombre des bêtes de bétail importées ne s'est élevé qu'à 701. Par contre nous n'avons importé en 1882 que 600 moutons au lieu de 1,100 en 1881. Les tiers des animaux mis en quarantaine cette année, appartient à des américains qui préfèrent la route de Québec à toute autre.

Notes Locales.

Nos lecteurs voudront bien se rappeler la grande vente de propriétés foncières appartenant à la succession Benson, Bennett & Cie qui aura lieu demain, le 12 du courant, aux salles d'encan de M. John Ryan, rue Notre Dame.

La vente commencera à deux heures précises de l'après-midi. Il ne faut pas oublier que ces lots sont spécialement avantageux pour bâtir.

Nous attirons surtout l'attention sur le splendide lot qui va se prolonger jusqu'à eau profonde à l'endroit appelé *La Fosse*, et sur la vente du quai connu sous le nom de quai *Gilmour*. On vendra également des terres à bois dans les seigneuries du Cap de la Magdeleine, Mont Carmel, Batican, Nicolet et Radnoir.

Jeudi après-midi, deux charretiers plus ou moins allumés, se sont pris de querelle sur la rue du Platon. La police, qui n'était pas loin, a mis fin à cet imbroglio en arrêtant les deux antagonistes qui ont été condamnés vendredi matin à \$4.30 d'amende chacun.

Un ami a eu l'obligeance de nous communiquer un compte-rendu d'une charmante réunion intime—à laquelle il nous a été impossible d'assister pour des raisons incontrôlables—réunion qui a eu lieu aux salles de l'Union Musicale :

Vendredi soir, vers 9 heures, la vaste salle de l'Union Musicale de cette ville était littéralement remplie des membres de cette florissante société, réunis à l'occasion solennelle du départ de l'un de leurs membres distingués, M. Ovil Archambault, pour aller fixer sa résidence à Montréal.

Comme preuve de reconnaissance envers M. Archambault pour les services éminents qu'il a rendus à ce corps de musique, M. L. T. Desaulniers, chef de bande, lui présenta, au nom des membres de l'Union Musicale, une superbe pipe en écume de mer, accompagnée d'une jolie adresse.

Puis il y eut force discours de circonstance par MM. A. Olivier, Président de l'Union Musicale, Jos E. Gene-L. A. L. Desaulniers, F. Smith et Ed. Aubé, de *La Concorde*. Il va sans dire que chacun de ces discours était copieusement arrosé, et que le héros de la fête était acclamé avec un enthousiasme délirant.

Comme bien on se l'imagine, la musique ne faisait pas défaut à cette occasion, et l'harmonie la plus parfaite ne cessa de régner un seul instant.

Avant de se séparer, cependant, M. F. Smith voulut bien égayer la société par quelques chansonnettes d'un comique à faire mourir de rire.

Enfin, l'heure avançant toujours, il fallut songer à la séparation; ce n'est pas sans regret que MM. les membres de l'Union Musicale voient partir de leurs rangs M. Archambault.

Pour notre part, nous croyons que non-seulement le corps de musique de l'Union Musicale, mais encore tous les citoyens de notre ville qui savent apprécier la bonne musique, regretteront la lacune causée dans les rangs de la fanfare de l'Union Musicale par le départ de M. Archambault.

En terminant, qu'il nous permette de nous joindre à tous ses nombreux amis pour lui souhaiter un heureux succès, et dans le travail, et dans la "Bonne de la Cité" dont il n'a jamais cessé de faire partie, et dont, nous en sommes persuadés, les membres accueilleront l'arrivée avec autant de joie—et ce n'est pas peu dire—que nous avons des regrets en le voyant partir.

Samedi, au moment du départ, M. Aubé, de *La Concorde*, au nom des employés de l'établissement présenté à M. Archambault un souvenir sous la forme d'une magnifique blague à tabac, de sorte que notre ami est parti avec l'assortiment complet du fumeur.

Un ami nous informe qu'il se pro- duit un certain mouvement à Yama- chiche, chez les gens de progrès, dans le but de faire incorporer le vil- lage de cette belle paroisse. Espérons que ces démarches seront couron- nées de succès.

Sir N. F. Belleau et Lady Belleau, MM. F. Houde, M. P. W. Weir, pré- sident de la Banque Ville-Marie, J. G. Guimond, vice-président de la même institution, sont en villégiature aux sources de St. Léon.

Placement exceptionnel, dans une affaire essentiellement Française, mais ayant son siège et son exploita- tion dans la ville de New-York, Re- venu annuel assuré : 20 p. c. ou \$5 pour chaque part de \$25. Cinq cents parts seulement sont offertes actuel- lement au Public de langue française des Etats-Unis et du Canada.

Demandez le Sirop des Enfants du Dr. Coderre, recommandé par les meilleurs médecins de la Puissan- ce.

Il y avait samedi un marché ex- ceptionnel, abondamment pourvu surtout de fruits et de plantes mar- chères. Nous avons admiré de beaux melons qui se vendent, malheureuse- ment pour les gourmets, à des prix exorbitants.

Les trottoirs sont dans un tel état, aux environs de la rue Royale, entre les rues St Georges et St. Roch, qu'une vieille dame, vendredi soir, a fait une chute en se prenant le pied entre deux madriers. L'on comprend qu'elle a piqué une tête dans la rue. Quand des passants l'ont relevée, cette pauvre dame a constaté qu'elle avait le nez et une partie de la joue gauche complètement avariés.

Jeunes femmes, ne désespérez pas, Le Traitement des Nerfs et du cer- veau du Dr E. C. West vous guérira de l'Hystérie et de toutes les mala- dies des Nerfs.

Vendu par MM. HERNER & WILLIAMS, seuls agents à Trois-Ri- vières, Voir l'annonce.

M. John Wood, de la Américan Pottery Co., Trenton, a été guéri par l'Huile St Jacob d'un rhumatisme qui l'a retenu au lit durant dix-sept semaines. Cette cure a été jugée di- gne de mention par la Trenton (N J) Gazette. Il ne cesse de proclamer ses merveilleux effets partout où il va.

Le Révd. M. Cloutier a recom- mandé hier aux prières des fidèles, à l'office du soir, M. R. S. Cooke, avo- cat, actuellement en Europe et dan- gereusement malade.

Comme on le verra dans la lettre de M. Hould, publiée dans une autre colonne, M. Cooke était indisposé à son passage à Venise.

Le Révd Messire Malo, mission- naire aux Montagnes Rocheuses, a donné hier le sermon à la grand- messe à la cathédrale.

D. ns la nuit du 9 au 10 du cou- rant, le feu a détruit, à la Pointe-du- Lac, deux maisons, l'une apparte- nant à M. Camirand, boulanger, l'autre, la propriété de M. E. Garceau, commerçant. Le feu s'est propagé avec une telle rapidité, que les occu- pants de ces deux maisons n'ont pu se sauver qu'en toilette de nuit.

Il n'y a pas d'assurances. Origine du feu inconnu.

La brigade du feu a été appelée à midi pour un commencement d'incen- die sur le quai de la Cie du Richelieu. Les étincelles s'échappant du tuyau d'un bateau-passeur avaient commu- niqué les flammes. Feu éteint en quelques minutes.

TRIPLE EVASION.

Fuite de Geo. McBride, Wm McKay, et John Flanagan à travers les murs de la prison de Montréal.

La nouvelle de l'évasion, la nuit dernière, de trois prisonniers célèbres, George McBride et Wm. McKay, vo- leurs, de Toronto, et John H. Flana- gan, faussaire, de Kingston, a causé sensation, ce matin, en cette ville. Notre reporter s'est immédiate- ment transporté à la prison et a pu cueillir sur les lieux tous les rensei- gnements concernant cette audacieu- se affaire.

La partie de la prison dans laquelle les évadés étaient détenus est une des plus solides de l'éédifice. C'est l'aile sud-ouest, dont toutes les fenê- tres sont murées, à l'exception d'un étroit espace à la partie supérieure, qui est protégé par d'épais barreaux de fer.

Les prisonniers, George McBride, qui a été trouvé coupable de recel, hier, à la cour d'assises, Wm McKay, accusé de vol avec effraction et d'a- voir fait feu sur le constable Leggett, doit le procès devant se continuer ce matin, et John H. Flanagan, arrêté en cette ville pour faux commis à Kingston, avaient été placés dans des cellules réservées aux détenus qui attendent leur procès; ces cellules donnent sur la cour, en arrière de la maison.

La prison est divisée en plusieurs parties qui sont chacune sous la sur- veillance de gardes et en outre de détenus appelés "capitaines" qui voient aux besoins des autres prison- niers.

Hier soir, le "capitaine" de la par- tie où se trouvaient les évadés, un nommé Ryan, condamné à un an pour vol a changé de cellule avec le nommé McKay, de façon que les évadés se sont trouvés à occuper des cellules consécutives. Ce changement a été fait naturellement à l'insu des autorités de la prison.

A l'aide de trous pratiqués dans les murs des cellules sous les lits, travail qui a dû être commencé il y a longtemps, les prisonniers se sont réunis dans la même, dans celle de Flanagan, et là, ont décellé le petit grillage en fonte solide qui proté- geait le seul espace réservé dans la fenêtre murée.

Cette dernière tâche était bien la plus difficile, car le grillage, de plus de quatre pouces d'épaisseur, était retenu dans la pierre par du plomb, mais comme l'autre elle avait dû être faite il y a longtemps, de sorte que les prisonniers n'ont eu, hier soir, qu'à déplacer ce grillage qu'ils avaient déjà descellé.

L'espace ainsi ménagé pouvait à peine laisser passer le corps d'un homme.

Les fuyitifs ont fait usage pour percer les murs et forcer la fenêtre d'un des pieds de leurs couchettes de fer, long d'une dizaine de pouces, qu'ils ont brisé, ainsi que d'un cou- teau de table ordinaire et d'une se- melle de soulier qui servait à étouffer le bruit des coups.

La fenêtre par laquelle ils sont sor- tis est au premier étage, à une hau- teur d'environ trente pieds. Ils ont facilement atteint par les rebords de pierre la fenêtre du rez-de-chaussée, puis sauté dans la cour. Il ne restait plus qu'à escalader le mur d'enceinte, haut d'environ 18 pieds.

Les fuyitifs ont pour cela, placé l'un sur l'autre deux petits chenils et une auge et atteint le sommet du mur. A l'extérieur, la hauteur e t à peine de douze pieds.

Les prisonniers ne portant pas le costume de la prison, car ils n'étaient que détenus en attendant leur procès ont pu se sauver facilement.

On trouvera peut-être singulier qu'ils aient pu traverser la cour sans être vus. Il n'y a rien d'étonnant à cela cependant, car on ne place pas de garde, la nuit à l'extérieur de la prison.

Un énorme chien St. Bernard qui aurait pu empêcher l'éva-sion était à l'intérieur de la prison, la nuit der- nière.

La fuite des détenus a eu lieu entre minuit et six heures ce matin; c'est tout ce que l'on sait à la prison. Les gardes à l'intérieur n'ont entendu aucun bruit.

On suppose que les prisonniers se sont réunis dans la cellule de Flana- gan parce que celui-ci aurait eu plus de difficultés, à cause de sa corpulen- ce, à se glisser par un trou dans les autres cellules.

La fenêtre qui a été forcée est la même par laquelle deux ou trois déte- nus se sont déjà évadés, il y a deux ans. Le grillage avait été scellé à neuf.

McBride et McKay font, croit-on, partie d'une bande de voleurs célè- bres. Le vol pour lequel ils ont été arrêtés est un des plus audacieux qui aient été commis à Montréal.

McBride logeait au Windsor et McKay, au "St-Lawrence Hall," au moment de leur arrestation.

La police fera tout en son pouvoir pour les repincer s'ils sont encore à Montréal, ce qui est fort douteux. Les autorités des autres villes ne paraissent pas avoir été averties de cette évasion.

Une enquête a été commencée à la prison aujourd'hui.

— La Patrie,

NOUVELLES DU PORT.

ARRIVAGES :

Sept. 8 Barge Jacques-Cartier, 88, capt. Lehouillier, de Montréal, allége, Barge Virginie, 112, capt. Ber- trand Idem.

9, Barque Signe, 1026, capt. Bier- mann, de Sharpness (Angleterre) sous lest, consignée à Geo. Baptist fils & Cie.

11, Goëlette Marie-Louise, 89, capt. Gignac, de Montréal, allége.

DEPARTS :

11, Barge Euclide, 125, capt. Alex- andre, pour Québec, bois de sciage expédié par Ross, Ritchie & Cie. Barge Virginie, capt. Bertrand, pour Québec, bois de sciage, expédié par Ritchie & Frère.

Décès.

En cette ville, le 9 du courant, Ma- rie Bruno-Herménégilde âgée de 10 mois, enfant de M. Ubalde Bureau. Il a été inhumé ce matin.

Rose, il n'a vécu que ce que vivent les roses L'espace d'un matin !

Ce matin, Dame Vve Lea Lacroix, épouse de feu M. Hubert Beaumier, à l'âge de 46 ans. La défunte a sou- fert avec patience et une résignation chrétienne pendant 3 années de cette terrible maladie de la consommation. Elle laisse six enfants, presque tous en bas âge.

Ses funérailles auront lieu mercre- di matin à 8 1/2 hrs. Le convoi funé- bre partira de sa demeure, 36 rue Royale.

Parents et amis sont priés d'y as- sister sans autre invitation.

L'HUILE ST JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Épiphora, l'Inflammation du Gaster, l'Enlure et l'Enflure, Brû- lures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Gueûs, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commer- cants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.



Sainte Anne, riviere Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour travaux à Ste. Anne" se- ront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le 19e jour de SEPTEMBRE courant, pour creuser un chenal—principalement dans le roc—dans le lit de la rivière—sur le côté des travaux du nouveau canal à Ste. Anne en amont de la ri- vière.

Un plan indiquant la position et la section du chenal projeté, et le devis des travaux à faire pourront être vus à ce bureau, et au bu- reau de l'ingénieur local à Ste. Anne, dès et après VENDREDI le 8 courant; l'on pourra aussi s'y procurer des formules de soumis- sion.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et dans le cas de sociétés, elles doivent porter les signatures et indiquer la nature de l'occu- pation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque de banque accepté pour la somme de mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire au prix et con- ditions mentionnées dans l'offre. Le chèque ou l'argent sera remis à ceux dont les soumis- sions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins à accept- r la plus basse ni aucune des soumis- sions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. D'epartement des chemins de fer et canaux, Ottawa, 5 septembre 1882

The Corporation of Three Rivers.



PUBLIC NOTICE is hereby given that the collection roll of the City of Three Rivers is complete and is now deposited in the office of the un- dersigned. All persons thereof mentioned as subject to the payment of taxes, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned, in his office, within twenty days from this date, with- out further notice. A discount of six per cent, will be allowed on payment of the said taxes before the 18th of September next.

J. G. A. FRIGON, Secretary-Treasurer. CITY-HALL, Three Rivers, 25th August 1882. } 9

Lo Renovateur des cheveux, de

Hall Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des che- veux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officielle- ment approuvé par l'Essayer de l'Etat du Mas- sachusetts. La popularité du Renovateur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEVER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

AUX ARTISTES

Le Gouvernement du Canada a l'intention d'ériger sur le terrain des édifices du Parlement à Ottawa, une statue en bronze de feu Sir George E. Cartier, de 9 pds. de hau- teur.

Les artistes désireux de concourir pour cette statue sont en conséquence invités à fournir des modèles de 2 pds 3 pes. de hau- teur, en même temps qu'une soumission pour la statue en bronze complète.

Une prime de mille piastres sera payée à celui dont le modèle et les conditions seront acceptés.

Les modèles devront être livrés au Ministère des Travaux Publics, le on avant le premier jour de Janvier prochain.

On peut se procurer des copies des condi- tions, etc., en s'adressant au Commissaire du Canada, No. 10 Chambres Victoria, Londres, S. W. Angleterre, ainsi qu'au Secrétaire du Ministère des Travaux Publics, Ottawa, Cana- da.

F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics OTTAWA, août 1882

\$500 de récompense !!

NOUS paierons la récompense ci- dessus N pour chaque cas de maladie du foie, dys- pepsie, mal de tête, indigestion, constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les pi- lules végétales pour le foie de Dr. West, lors- que l'on aura suivi exactement les prescrip- tions. Ces pilules sont purement végétales, et donnent toujours satisfaction. Elles sont recou- vertes avec du sucre et en grandes boîtes contenant 30 pilules; prix 25 CENTS. A vendre chez tous les pharmaciens. Défi- zeurs des contrefaçons et des imitations. Les véritables sont faites sciemment par JOHN C. WEST & CIE, fabricants de pilules, à Chicago et Toronto. Un paquet d'essai sera envoyé gratis par la maille sur réception d'un timbre de 3 cent.



La Santé c'est la Richesses.

DR. F. C. WEST'S NERVE AND BRAIN TREAT- MENT: Un spécifique pour l'Hystérie, le Ver- tige, les convulsions, le Mal de tête Nerveux, la Dépression Mentale, la Perte de la Mémoi- re, la Spem atrophie, l'Impotence, les Émis- sions involontaires, la Vieillesse Précoce, la cause par les excès, l'abus de soi-même, ou le laisser aller, ce qui conduit à la misère, à la dégradation et à la mort. Une seule boîte suffit pour guérir ces maladies à leur début. Chaque boîte renferme un mois de traitement Un dollar la boîte ou six boîtes pour cinq dollars; envoyées par la maille franchises de port, au reçu de l'argent. Nous garantissons que six boîtes de ce r- mède guériront n'im- porte quel cas des maladies ci-dessus énumé- rées. Sur la réception de cinq Dollars, nous enverrons six boîtes et nous nous engageons à remettre l'argent à ceux qui n'en auront pas pleine et entière satisfaction. Vendues par MM. HERNER & WILLIAMS, seuls agents pour Trois-Rivières, pour MM. C. West & Co., seuls propriétaires, King street, Toronto, Ont.

ON DEMANDE immédiatement à ce bu- reau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire. comme apprenti imprimeur

W. C. PENTLAND AGENT-GENERAL D'Assurance contre le Feu No. 14 RUE DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

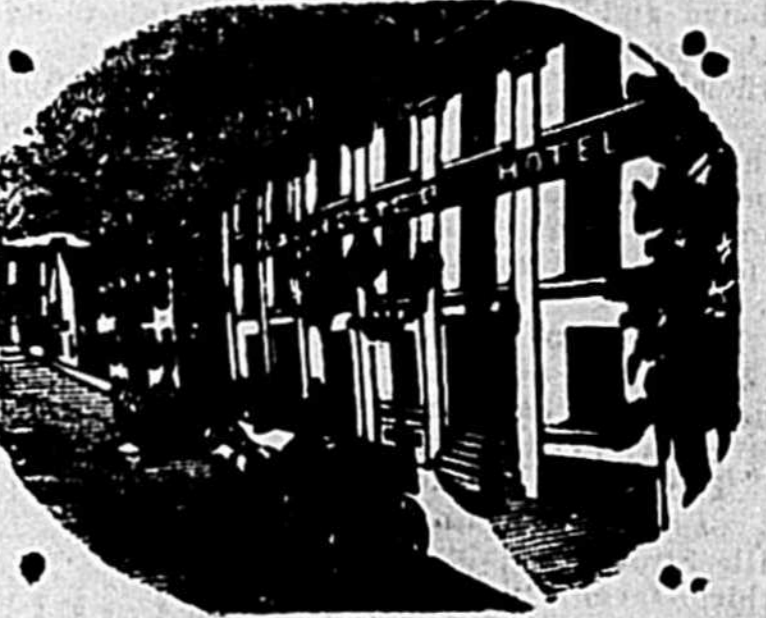
QUEEN'S INS. CO.....Capital : dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) ROYAL OF ENGLANDCapital dix millions de Dollars, (\$10,000,000.) BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833).....Capital deux millions de Dollars (\$2,000,000).

Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons et dépendances des cultivateurs, à un prix très modéré. Trois-Rivières, 27 Juin 1882.

LE COURRIER DES ETATS-UNIS QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMÉRICAINES 10 BARCLAY STREET, NEW-YORK.

52me Année CONDITION D'ABONNEMENT : EDITION QUOTIDIENNE, port compris.... Un an...\$12.00 6 mois...\$6.30 3 mois...\$3.40 EDITION HEBDOMADAIRE "..... Un an...\$ 5.20 6 mois...\$2.60 3 mois...\$1.50 COURRIER DU DIMANCHE "..... Un an...\$ 2.50 6 mois...\$1.25 (pas moins de six mois) CH. LASSALLE et Cie, Propriétaires-Éditeurs. 19 Barclay street, New-York. On demande un porteur de journaux à Trois-Rivières, comme agent.

HOTEL ST. JAMES (Cl-devant HOTEL FARMER.)



JOS. RIENDEAU & CIE a l'honneur d'informer le public que le magnifique Hôtel connu sous le nom de ST. JAMES HOTEL

et dont la popularité va toujours croissant, vient de subir de grandes améliorations dans les derniers goûts, ce qui le met sur un pied d'égalité avec les principaux établis- sements, en ce genre, sur le continent américain.

M. JOS. RIENDEAU, ci-devant gérant de l'Hôtel du Canada, à Montréal, où il est si avantageusement connu, se- espère que les citoyens des Trois-Rivières et de ses environs voudront bien l'honorer de leur patronage.

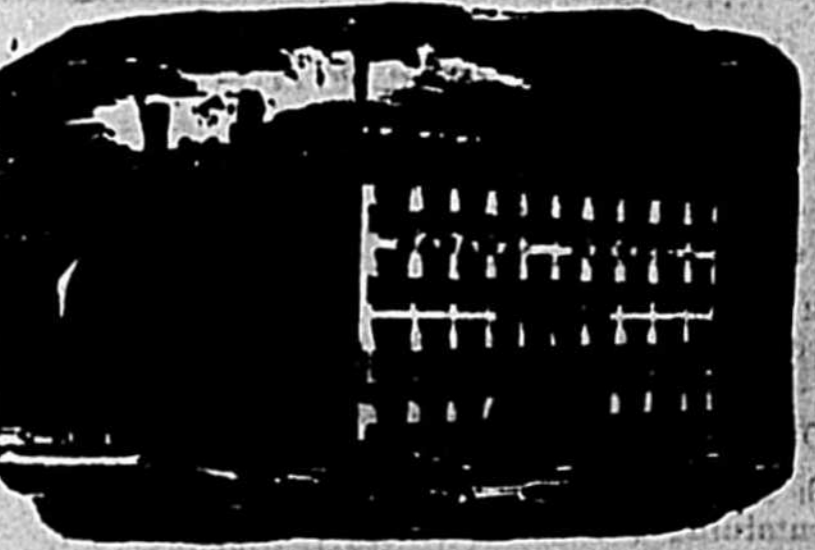
Ils trouveront à l'Hôtel St. James des chambres spacieuses, bien aérées, riche- ment meublées, une table des mieux servies, les liqueurs les plus pures et les plus recherchées.

Ce splendide Hôtel se trouve à proximité du débarcadère des bateaux de la Com- pagnie du Richelieu et de la Gare du chemin de fer du Nord, où des voitures station- nent pour le transport des voyageurs.

N. B.—Un Bureau du "Montreal Telegraph Company" est ouvert dan l'établissement.

JOS. RIENDEAU & CIE, Propriétaires) Trois-Rivières, 22 Sept. 1881.

Hotel DU Canada



No. 17, Rue St. Gabriel, Montréal.

RAPIN & PIUZE PROPRIETAIRES.

Le magnifique HOTEL DU CANADA, de Montréal, dont la popu- larité est si bien connue, vient de passer entre les mains de nouveaux propriétaires qui y ont fait de grandes améliorations dans le genre le plus moderne, ce qui le met sur le pied des principaux établissements de ce genre sur le continent américain.

Le public voyageur trouvera à l'HOTEL DU CANADA des chambres spacieuses, parfaitement aérées, meublées avec un luxe exquis, une table abondamment fournie et un service excellent. Les liqueurs sont choisies et les vins des meilleurs crus.

Des omnibus stationnent à l'arrivée de tous les chemins de fer et des bateaux à vapeur, et un employé de l'hôtel est chargé d'accompagner les voyageurs qui veul- ent bien visiter cet établissement.

Avec un tel confort, les propriétaires de l'HOTEL DU CANADA osent espérer une large part du patronage public.

RAPIN & PIUZE, PROPRIETAIRES. 22 Mai, 1882.—1a.

Imprimerie du "CONSTITUTIONNEL"

Journal Sémi-Quotidien et Hebdomadaire

NO. 10, RUE CRAIG, TROIS-RIVIERES NO. 10,

On exécutera à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville en différentes couleurs et dans le style le plus élégant.

Têtes de comptes, Blancs pour Avocats, Notaires, Huissiers, etc., etc.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute attention et seront exécutés sans délai.

FOR SALE.

THIS SALE IS POSTPONED UNTIL Tuesday, the 12th September next, (if not previously disposed of) the following belonging to Estate of B. Bennett & Co,

IN THE CITY OF THREE RIVERS.
Cadastral No. 715. The vacant lot forming the corner of Rue du Fleuve and St. Antoine Streets, containing six thousand five hundred and twenty-five superficial feet. English measure (6,525).
Cadastral No. 727. The deep water wharf known as "Qual Gilmour," Rue du Fleuve, containing ten thousand two hundred and thirty-eight superficial feet English measure (10,238).
Cadastral No. 591. The lot on Rue du Fleuve with Two Brick Houses, and yard and Stables in rear. The basement flat of one of these houses is fitted up as an Office.
Cadastral No. 1,935. The large Wooden Frame Building, used as a Curling Rink, fronting on DeNiverville Street, containing thirteen thousand and thirty-seven superficial feet, English measure (13,037).
Cadastral No. 769. The vacant lot fronting on Hart Street, containing four thousand one hundred and forty superficial feet, English measure (4,140).
Cadastral No. 2131. The vacant lot forming the corner of Notre-Dame and St. François Xavier Streets.
Cadastral No. 586. The undivided half of a Beach and Deep Water Lot. Beach Lot contains 31,911 sup. ft. E. measure Deep Water Lot " 48,615 do do

Total 80,526 sup. ft. E. measure.
IN THE SEIGNORY OF CAP DE LA MAGDELEINE. MONT CARMEL.
Rangée.
St. Flavien North, Lots Nos. 70, 78, and part of 79 and 80, about 180 arpents
St. Flavien South, Lots Nos. 35, 99 and 100, containing about 199 "
St. Louis North, Lots Nos. 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 93, 97, 98, containing about 600 "
St. Louis South, Lots Nos. 28, 74, 97, 98, containing about 240 "
St. Michael North, Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 52, 54, 67, 70, 71, 72, 73, 75, 87, 88, 89, containing about 1,140 "
St. Michael South, Lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, and 128, 129, 130, 131, 132, 56, 57, 62, 67, 68, 72, 73, 75, 89, all the mining rights in Lot No. 40.
St. Mathew South, Lots Nos. 132, 63, 55, 56, 57, 60, 77, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

IN THE SEIGNORY OF BATISCAN.
Lot Nos. 22, South-East 123, 124, 141
IN THE TOWNSHIP OF BULSTRODE.
8th Range Lot No. 21 containing 200 "
IN THE COUNTY OF NICOLET.
St. Monique, Range St. Joseph, Cadastral No. 502, containing 60 "
IN THE COUNTY OF DRUMMOND.
Township Simpson, 12th Range, Lots Nos. 15, 23, containing 400 "
All further information about these properties can be had on application to
S. J. BENNETT,
Agent,
113, St. Peter Street,
Quebec.
June 12th, 1882.—3 m.

BENJ. F. GRAFTON. STORY B. LADD.
HALBERT E. PAINE.
Ci-devant Commissaire des Patentes
PATENTEE
FRANÇOIS GRAFTON & LADD,
Proprétaires et Solliciteurs de Patentes Américaines et Européennes.
412 CINQUIÈME RUE WASHINGTON, D. C.
Pratique la loi pour les patentés dans toutes les branches dans le Bureau des Patentes, et les Cours Suprême et de Circuit des Etats-Unis. Pamphlet envoyé gratis au reçu d'une estampille pour en payer le port.
10-9-80.

Commission du Havre DE TROIS-RIVIERES.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, que la Commission du Havre de Trois-Rivières installée conformément et en vertu d'un acte du parlement passé dans la 45e année du règne de Sa Majesté et intitulé : " Acte concernant les améliorations et l'administration du Havre de Trois-Rivières " et d'un ordre en Conseil, daté du 26 du mois de juillet de la même année.—Se compose de
MM. SÉVÈRE DUMOULIN, Président
ALEX. BAPTIST, Commissaire
P. E. PANNETON, "
JAMES MCDUGALL, "
F. X. BELLEFEUILLE, "
GEORGES BALCER, Secrétaire-Trésorier.
Trois-Rivières, le 14 Août 1882.

T. BLOUIN & Cie

MARCHANDS DE CUIR

—ET DE—
Fournitures pour les Selliers et les Cordonniers
EN GROS ET EN DETAIL.
(Ancien magasin de feu M. Michel Caron)
TROIS-RIVIERES.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont en main un assortiment complet de Cuir Rouge et Noir de première qualité, qu'ils offrent en vente en gros et en détail, à des prix qui défient toute compétition.
Aussi : BOTTES SAUVAGES, Rouges et Noires, Harnais de toutes descriptions.
De même que LAINE de l'automne et du printemps, au plus bas prix du marché.
MM T. Blouin & Cie achètent les Peaux vertes au plus haut prix du marché.
Les articles manufacturés, ci-dessus décrits, sortent de la manufacture de MM. T. Blouin & Cie, située près des Ponts du St-Maurice.
Une visite est respectueusement sollicitée.
T. BLOUIN & CIE,
Trois Rivières, 10 Juillet 1882.—3 m.

Chambres à Louer.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il peut disposer de quatre chambres spacieuses, deux au premier et deux au second, qu'il louera à très bonnes conditions.
Les chambres a d'un bas et le poste seraient convenables pour une épicerie.
S'adresser chez
BENJAMIN BEAUMIER,
101 Rue St. François-Xavier.
Trois-Rivières, 12 Juillet 1882.—2 m.

PHI. GRAVEL

Courtier de Douane

TROIS RIVIERES.

M. GRAVEL a l'honneur d'informer ses amis nombreux et le public généralement qu'il est prêt à s'occuper de toutes les consignations des Etats-Unis qu'on voudra bien lui confier.
Il espère par sa ponctualité à remplir les devoirs de cette charge mériter le patronage public.
PHI. GRAVEL,
Trois-Rivières 14 déc 1881.

ON DEMANDE

Immédiatement à ce bureau un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

Bureau de Poste DE TROIS-RIVIERES

8 Décembre 1881.

MALLES	ARRIVÉE	CLOTURE
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.		
Montréal et Ouest	6 30 P. M.	12 30 P. M.
Yamachiche		
Rivière-du-Loup		
Maskinongé, Perthier et Soré		
MALLE DE NUIT. Québec, Montréal et Ottawa.		
PAR GRAND-TRONC		
Ets-Unis	9 30 A. M.	12 30 P. M.
St. Grégoire		
Ni clet		
La Baie		
Artibaska		
Les Cantons de l'Est		
PAR CHEMIN DU NORD. Section Est.		
Québec et Est	1 20 P. M.	5 30 P. M.
Batiscan		
Champlain		
St. Anne de la Péradé etc. etc.		
PAR TERRE		
Bécan-court		
Gentilly	9 30 A. M.	11 00 A. M.
St. Pierre les Bécquets		
St. Jean D. C. et la rive sud		
St. Maurice	12 Midi.	1 "
St. Geneviève		
St. Narcisse		
St. Etienne	10,00 A. M.	11 30 A. M.
Chavagnon		
Valmont		
Les malles pour l'Europe forment le vendredi à 5.30 P. M.		
Les lettres enregistrées doivent être mallees 15 minutes avant le départ de chaque malle		
C. K. OGDEN, Maître de Poste Trois-Rivières 8 Décembre 1881.		

A tous ceux que ceci peut intéresser

Ceci est pour certifier que j'ai examiné la Bande Impériale du Prof. S. Y. Egan et je crois qu'elle méritait ce que l'inventeur en dit.
1° Qu'elle maintient sa position selon le mouvement du corps.
2° Qu'elle résiste à la rupture de descente.
3° Qu'elle peut être portée sans inconvénient le jour ou la nuit.
4° Qu'elle a été ajustée sur une rupture des plus graves et elle a donné entière satisfaction et je crois que c'est une des meilleures Bandes que aient encore été offertes au public.
E. FERNON, M. D. M. C. C.
14 Juin 1878 x 4

Le prof. J. Y. Egan et sa Bande IMPÉRIALE.

Le Prof. Egan a fait une étude spéciale de la rupture, et ses talents distingués ont été couronnés de succès.
Sa longue et heureuse expérience a été la cause d'un grand nombre de guérisons chez les vieux et les jeunes. Il n'a jamais failli lors que le remède a été appliqué à temps.
L'honneur de ce Monsieur nous sommes heureux d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le certificat suivant, donné par un Monsieur de profession en faveur de la Bande Impériale du Prof. J. Y. Egan, qui donne pleine et entière satisfaction. Voyez l'annonce dans une autre colonne.
HAMILTON, 18 Juillet 1879.
14 Juin, 1878 x 14 Août.

EPICERIES

Au splendide Magasin de THOS. BOURNIVAL
Marchand de Gros et de Détail.
RUE DES FORGES NO. 46.

A toujours en mains un assortiment complet et varié d'épicerie, VINS, LIQUEURS, de premier choix, à des prix qui défient toute compétition.
Tout en remerciant le public de l'en couragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, et soussigné sollicite de nouveau son patronage.
THOS. BOURNIVAL,
Marchand-Epicier.
Trois-Rivières, 30 janvier, 1882.

PHILIPPE LEFEBVRE

BARBIER-COIFFEUR

(Successeur de M. Chs. Dion.)
NO. 42 RUE DU FLEUVE
TROIS-RIVIERES.

Atelier de première classe; ouvriers expérimentés et service de nature à donner pleine satisfaction au public.
On tient aussi un débit de Cigares, et de Parfumeries de toutes sortes.
Trois-Rivières, 1er Avril 1882.—1a.

A VENDRE.

25 lots de terre appartenant à M. Olivier Dostaler de la paroisse de St-Maurice, Comté de Champlain.
CONDITIONS FACILES.

- 1° Trois magnifiques terres situées dans la paroisse de St. Maurice, comté de Champlain, contenant chacune trois arpents sur 20 arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.
- 2° Six terres situées dans la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Piles.
- 3° Dix lots de terre, situés en la paroisse de St. Narcisse, comté de Champlain, contenant chacune deux arpents sur vingt-cinq arpents, en bois de bout. Ces lots sont situés à vingt-cinq arpents de la ligne des Piles.
- 4° Cinq terres situées en la paroisse de Mont Carmel, comté de Champlain, contenant chacune, trois arpents sur vingt-cinq arpents, avec maisons, granges et autres dépendances dessus.
- 5° Une terre située en la paroisse des Trois-Rivières, fief Ste Marguerite, contenant quatre vingts arpents en superficie avec maison, granges et autres dépendances dessus. Cette terre a soixante arpents en culture et vingt arpents en bois debout, appartenant ci devant à M. Joseph Dastaler.

Pour autres informations, s'adresser à MM. E. M. Hart et fils à Trois Rivières, ou à M. Olivier Dostaler, à St. Maurice.
M. Dostaler offre aussi en vente 200 tonnes de foin.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

La société ci-devant existant entre les soussignés, comme avocats, procureurs et solliciturs, sous la raison sociale de Clair et Honan, a été dissoute de consentement mutuel, le premier avril courant.
I. L. CLAIR,
M. HONAN.
Trois-Rivières, 24 avril 1882.

ADRESSES D'AFFAIRES

J. M. DESILETS
AVOCAT,
(Ci-devant Magistrat de District)
TROIS-RIVIERES.
Bureau : Rue St. Joseph, No 28;
Résidence : Rue Notre-Dame (Est) No 93
CONSULTATIONS :
Au bureau, de 9 heures A. M., à 5 heures P. M.
A Domicile, de 7 à 9 hrs. P. M.
6 Septembre, 1878

NARCISSE GRENIER,
AVOCAT
No. 31 Rue des Champs.
En face du Palais de Justice
TROIS-RIVIERES
HEURES DE BUREAU.—De 9 heures A. M., à 2 heures P. M.
2 février 1880.

JOSEPH EDOUARD GENEST,
AVOCAT.
ARTHUR T. GENEST
ARPEUTEUR,
Bureau : No. 19 Rue des Champs
Trois-Rivières, 30 janvier 1879

A. L. DESAULNIERS,
AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hart.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

H. G. MALHOT,
AVOCAT,
Bureau : rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

R. S. COOKE,
AVOCAT.
Bureau : Rue St. Joseph
Trois-Rivières, 1er Mai 1880.

GERVAIS & GERIN,
AVOCATS,
Bureau : rue St. Joseph, maison de M. Du-moulin, ancien bureau de la banque du Haut-Canada
Trois-Rivières, 1er Mai 1877.

P. A. BOUDREAU,
AVOCAT,
Bureau et Résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

BRUNELLE & DUGRE
AVOCATS,
Bureau : No. 19 Rue du Platon?
Trois-Rivières 25 Juillet 1879

TURCOTTE & PAQUIN,
AVOCATS.
Bureau : Rue des Champs, en face du Palais de Justice.
M. Turcotte & Paquin suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

CLAIR & HONAN,
AVOCATS,
Bureau : Rue des Champs,
Trois-Rivières, 1er Mai 1880

J. F. V. BUREAU,
AVOCAT.
Bureau : rue des champs, en face du Palais de Justice.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

ADRESSES D'AFFAIRES

S. DELOTTINVILLE,
AVOCAT
Bureau : Rue Bonaventure No. 8,
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

P. N. MARTEL,
AVOCAT
Bureau et résidence, rue Bonaventure.
Trois-Rivières, 1er mai, 1877.

ALEXIS L. DESAULNIERS
AVOCAT.
Rivière-du-Loup, 1er mai 1877.

DR. GERVAIS,
Bureau : rue des Champs, vis-à-vis la rue Royale.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

DR. H. THERIEN,
Bureau Rue St. Pierre No. 38, Maison de pension de M. Dénéchaud.
Trois-Rivières, 1er mai 1877.

HECTOR TREPANIER,
NOTAIRE,
Bureau : No 10 Rue Craig,
Trois-Rivières, 16 Février 1881.

GEORGE E. HART
NOTAIRE.
Bureau : rue de Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1881.

J. B. HOULISTON & CIE.
COURTIERS,
Bureau : Rue du Platon
Trois-Rivières, 1er mai 1877

GODFROY LASSALLE,
Inspecteur des Licences, Bureau : No. 33 Rue St. Joseph.
Trois-Rivières, 1er mai 1882

GEORGE BALCER,
Importateur et Commissionnaire, coin de rues Notre-Dame et Alexandre No. 132

A LOUER.

La maison No. 6 Rue St. Antoine.
S'adresser au Bureau du Constitutionnel.

La Virilité

COMMENT PERDUE, COMMENT RECOUVRÉ.

Nous avons récemment publié une édition Du Dr. Culverwell's Celebrated Essay, Essai Célèbre du Dr. Culverwell, sur la guérison radicale et permanente (par médicaments) de la débilité nerveuse, l'Impécuné Menteale et Physique résultant d'excès.
Le prix : sous enveloppe cachetée, seulement 6 cents ou deux centimilles de poste. Le célèbre auteur de cet admirable Essai démontre clairement, depuis trente ans de pratique heureuse, que des cas alarmants peuvent être radicalement guéris sans l'usage dangereux de remèdes internes ou l'application du bistouri, offrant un moyen de guérison à la fois simple, certain et efficace, par lequel tout patient n'importe sa condition, peut se guérir lui-même radicalement à son marché.
Tous devraient prendre communication de cette annonce.
Adressez
The Culverwell Medical Co.
41 Ann. St., New-York
Post-Office Box 456—10-10-81.